

CONVENTION CREFED FLEURET AQUITAINE

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT, DE FORMATION ET DE DETECTION AQUITAINE

MISE EN PLACE POUR 2017-2018

FONCTIONNEMENT SUR LA PERIODE 2017-2020

Convention pluri annuelle entre :

- Scolaire : Lycée BREMONTIER

152 Cours de l'Yser 33800 Bordeaux

Proviseur : Mme Bernadette BAZAT

Téléphone : 05 56 33 49 60 Mail : ce.0330029c@ac-bordeaux.fr

- Ligue d'escrime d'Aquitaine

Maison régionale des sports, 2 avenue de l'université 33400 Talence

Présidente de la ligue d'Aquitaine : Josiane HUIN

- Le club de Bordeaux Etudiant Club BEC escrime

53 rue Pauline Kergomard 33800 Bordeaux

Président : Pascal MARECHAL

- Cette convention arrête les modalités de fonctionnement du Centre Régional d'Entraînement, de Formation Et de Détection ou CREFED avec Le lycée BREMONTIER

Point 1 : Présentation de la structure d'entraînement

Le CREFED fleuret Aquitaine est une structure d'entraînement permanente reconnue par la Fédération Française d'Escrime dans son parcours d'accession au haut niveau.

Le CREFED est donc une structure fédérale sous l'égide de la Ligue d'escrime où il est implanté. Il en existe plusieurs sur tout le territoire français.

Le CREFED fleuret Aquitaine sera sous la responsabilité de la présidente de la ligue Aquitaine Madame Josiane Huin, Josiane Huin est aussi représentante des 3 ligues de la région Nouvelle Aquitaine (ligues Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes).

Point 2 : Objet de la structure et objectif

Le CREFED fleuret est une structure d'entraînement permanent. C'est une structure régionale permettant à des fleurettistes de la Région Nouvelle Aquitaine de s'entraîner et de mener un double projet (scolaire et sportif) à proximité de leur domicile.

Ainsi les jeunes restent en contact avec leur famille et leurs clubs formateurs. Des escrimeurs extérieurs à la Région Nouvelle Aquitaine peuvent intégrer la structure sur demande des entraîneurs nationaux Jeunes (Moins de 17 ans et moins de 20 ans), en fonction du projet sportif et scolaire de ceux-ci.

Le CREFED peut accueillir des escrimeurs extérieurs à la Région Aquitaine (DOM TOM compris) habitant à plus de 3 heures de transport entre la famille et le centre d'entraînement à la condition que les escrimeurs dans ce cas aient des familles d'accueil entièrement à disposition. Cet accord sera fait par écrit entre le responsable de la structure, la famille des escrimeurs et les familles d'accueil.

Les pensionnaires du CREFED suivent un cursus scolaire normal avec un entraînement intensif. Tout cela avec un suivi médical et psychologique validé par un cahier des charges de la Fédération Française d'Escrime et le ministère des sports. Ce suivi médical et psychologique sont aussi validés par la DRJSCS de Nouvelle Aquitaine.

Le suivi scolaire est mis en place avec des horaires d'entraînements aménagés. Ainsi le centre d'entraînement propose 9 à 15 heures d'entraînement par semaine modulables en fonction des impératifs scolaires (examen blancs, examens, sorties scolaires etc...).

Point 3 : Les différents suivis mis en place

Comme toute structure d'entraînement le suivi et la réussite du double projet est l'objectif principal du CREFED. S'ajoute aussi le projet éducatif avec une formation au quotidien sur : la prévention du dopage et des conduites dopantes, une formation initiale et continue dans le domaine de la diététique du sportif etc...

A. SUIVI SCOLAIRE :

Le suivi scolaire est assuré par l'établissement scolaire du Lycée BREMONTIER par l'intermédiaire de la CPE identifiée en lien étroit avec le responsable technique de la structure (D. AUDREN), le responsable technique de la Ligue d'escrime (le CTS Maxime BOURDAGEAU) et les intendants du CREFED fleuret Aquitaine membres de l'encadrement Madame Martine LEFEBVRE et Monsieur Denis RENOUEL.

L'intendante se rendra sur tous les conseils de classe des athlètes s'entraînant sur la structure, mettra en place un suivi scolaire doublé, assurera un suivi des notes et sera en lien étroit avec l'établissement scolaire pour ce qui concerne la scolarité.

B. SUIVI MEDICAL :

Le suivi Médical est sous la direction du docteur Francis MERLE, médecin du sport et médecin fédéral de la Ligue d'Escrime d'Aquitaine. Il a sous sa coordination un kinésithérapeute, un médecin généraliste et un diététicien.

Le docteur Merle est chargé du suivi médical permanent, et du suivi médical réglementaire comprenant une batterie d'examen validés par la Fédération Française d'Escrime et respectant le cahier des charges des CREFED validé par le ministère des sports.

C. SUIVI PSYCHOLOGIQUE :

Le suivi Psychologique est sous la direction de Valérie GRANDJEAN, responsable du service psychologique du CREPS Bordeaux Aquitaine.

Elle conduira les deux entretiens (d'entrée et de suivi) sur tous les escrimeurs de la structure sur le CREPS Bordeaux Aquitaine.

Elle sera assistée de Marie-Anaïs LEFEBVRE (titulaire d'un Master 1 en psychologie et d'un DU en psychologie du sport et de la performance). Marie-Anaïs LEFEBVRE sera chargée du suivi au quotidien et au sein de la structure d'entraînement.

D. SUIVI SPORTIF ET EDUCATIF :

Les entraînements, le suivi de l'entraînement et la gestion sportive des athlètes sont assurés par l'encadrement technique et spécifique du CREFED sous la direction technique de Maître Dimitri AUDREN. Le Conseiller Technique et Sportif, Maître Maxime BOURDAGEAU, coordonne toutes les actions de ligue et apporte un soutien au responsable technique.

Les entraînements auront lieu à la salle d'armes du club de Bordeaux Etudiant Club (BEC Escrime) se trouvant au 53 rue Pauline Kergomard 33800 Bordeaux.

Les Maîtres d'armes des clubs des athlètes s'entraînant à l'année sur la structure font partie intégrante de l'encadrement. Un lien étroit avec les clubs est assuré. Il en est de même avec les entraîneurs nationaux des catégories des Moins de 17 ans et des Moins de 20 ans.

L'encadrement technique de la structure veille à la réussite du double projet des athlètes s'entraînant sur la structure à l'année. Et cela en donnant la priorité aux résultats scolaires et au bien-être de l'athlète sur la structure. Les résultats sportifs sont la troisième priorité à atteindre :

- Objectif 1 : Réussite scolaire
- Objectif 2 : Bien-être sur la structure
- Objectif 3 : Résultats sportifs

Point 4 : Scolarité (établissement scolaire)

Les athlètes de la structure suivent leur scolarité au Lycée BREMONTIER, 152 Cours de l'Yser 33800 Bordeaux. Cet établissement scolaire est sous la direction de la Proviseur : Mme Bernadette BAZAT.

Les athlètes de la structure suivent donc une scolarité normale dans des filières générales jusqu'à l'obtention du Baccalauréat qui est le principal objectif du CREFED fleuret Aquitaine.

Les athlètes et l'encadrement du CREFED doivent respecter le règlement intérieur du lycée. L'encadrement technique du CREFED travaille en lien très étroit avec l'équipe pédagogique du Lycée BREMONTIER, que ce soit avec les professeurs principaux, les professeurs, les CPE, l'infirmerie scolaire et la direction de l'établissement.

Le CREFED s'alignera éventuellement sur les sanctions prises par le lycée à l'encontre d'un des athlètes de la structure. Le CREFED suivra l'échelle de sanction de l'établissement scolaire et intégrera l'évaluation de la conduite des athlètes à l'école dans les bilans techniques de la structure.

Le CREFED en lien avec le Lycée pourra prendre une ou des sanctions adaptées en cas de problèmes de comportements au Lycée, sur le lieu d'entraînement, en compétitions ou sur les trajets entre les différents établissements (salle d'armes, lycée, internat etc...)

Les sanctions appliquées par le CREFED sont :

- L'Avertissement
- L'exclusion de 2 à 5 jours d'entraînement
- L'exclusion de 2 semaines d'entraînement
- Le Conseil de discipline de la Ligue présidé par la présidente de La Ligue J. Huin
- Le renvoi définitif de la structure

Point 5 : internat (établissement scolaire)

L'internat fait partie intégrante du projet de la structure et de sa conduite, ainsi les pensionnaires du CREFED Aquitaine hébergés à l'internat et l'encadrement devront respecter le règlement intérieur de l'internat.

Comme pour l'établissement scolaire Le CREFED s'alignera éventuellement sur les sanctions prises par l'internat à l'encontre d'un des athlètes de la structure. Le CREFED suivra l'échelle de sanction de l'établissement et intégrera l'évaluation de la conduite des athlètes à l'école dans les bilans techniques de la structure.

L'internat assurera l'hébergement le soir et la nuit avec un retour à l'internat à l'horaire imposé. Les athlètes prendront les petits déjeuners et repas du soir à l'internat et les repas du midi au Lycée Bremontier.

Le CREFED fera en sorte que les internes soient à l'heure aux navettes conduisant à l'internat, et assurera le transport des athlètes dans le cas où les athlètes internes du CREFED ratent la Navette.

Si l'internat est ouvert le dimanche soir les internes devront intégrer l'internat le dimanche soir aux horaires imposés par l'internat. Dans le cas où l'internat est fermé le dimanche soir, les internes seront hébergés dans des familles d'accueil identifiées ou seront amenés par leur famille ou sous leurs responsabilités au lycée le lundi matin.

Un aménagement est prévu pour le mercredi soir. Les athlètes ayant un entraînement important et intensif tous les mercredi soir de 17h30 à 20h. Les internes retourneront à l'internat pour 20h30 et prendront leur repas au BEC escrime.

Le CREFED organisera une Navette pour ramener les internes à l'internat.

Point 6 : Horaires aménagés

Les athlètes du CREFED auront entraînement les mardi soir et jeudi soir de 16h15 à 17h50.

Le mercredi soir ils auront entraînement de 17h30 à 20h. Entre 12h45 et 13h50 des créneaux de leçons individuelles ou de travail collectif seront mis en place en fonction des emplois du temps scolaire des athlètes de la structure. Les mardi matin, mercredi matin et jeudi matin, des créneaux de leçons individuelles seront prévus durant les créneaux libres sans cours ou soutien. En fonction des emplois du temps des athlètes.

Les temps de soutien scolaire, ou d'étude pour les devoirs des athlètes etc.... seront pris sur les créneaux de présence des athlètes sur la salle d'armes du BEC escrime. Une salle de travail est aménagée dans ce but.

Point 7 : Assurance et responsabilité

Les athlètes sont sous la responsabilité de la structure CREFED fleuret Bordeaux (Nouvelle Aquitaine) et la Ligue Aquitaine. Les athlètes sont aussi sous la responsabilité des parents en cas de sortie en ville autorisée par ceux-ci. Sur les trajets conduisant les athlètes entre le centre

d'entraînement (BEC escrime), l'établissement scolaire (Lycée Brémontier) et l'internat les athlètes sont sous la responsabilité des parents. Une autorisation sera signée par les parents.

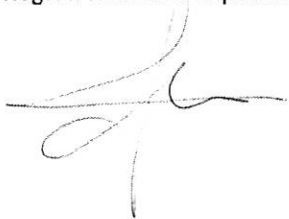
Les athlètes sont sous la responsabilité de la Ligue d'Escrime d'Aquitaine lorsque les athlètes sont au centre d'entraînement (BEC escrime).

Le BEC escrime et la Ligue s'engagent à fournir des installations de qualité aux athlètes.

Faite à : BORDEAUX le : 15 février 2017

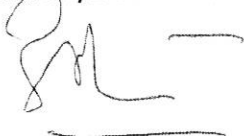
Les signataires :

Madame Josiane HUIN
Présidente de La Ligue d'escrime Aquitaine
(Représentante des Ligues
de la Région Nouvelle Aquitaine)



LYCEES NICOLAS BREMONTIER
Général et Technologique
152, cours de l'Yser
33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 33 49 60 - Fax 05 56 33 49 61

Madame Bernadette BAZAT
Proviseur du Lycée BREMONTIER



LYCEE NICOLAS BREMONTIER
Lycée Professionnel
152, cours de l'Yser
33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 33 49 60 - Fax 05 56 33 49 61

Monsieur Pascal MARECHAL
Président du BEC escrime

